



Déclaration de S. E. Mgr Silvano M. Tomasi
Observateur permanent du Saint-Siège auprès des Nations Unies et
d'autres Organisations Internationales à Genève
3ème Forum sur les entreprises et les droits de l'homme
«Discussion de Haut Niveau sur le renforcement des liens dans le système économique
mondial
et l'ordre du jour sur les entreprises et les droits de l'Homme "
3 Décembre 2014

Permettez-moi d'abord de remercier les organisateurs du troisième Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme pour avoir l'opportunité de communiquer quelques observations et points de vue du Pape François sur les liens entre les entreprises et les droits de l'homme, un aspect de la doctrine sociale de l'Église catholique que le Saint-Siège offre comme une contribution au débat actuel.

Mr le Président,

1- L'interface entre les entreprises et les droits de l'homme offre une bonne occasion d'humaniser davantage l'économie. La communauté internationale est engagée dans cette tâche et les entreprises, la société civile, les représentants politiques, ont travaillé à renforcer la sensibilisation sur le fait que le respect des droits de l'Homme est aussi une bonne affaire à long terme. Les Principes Directeurs sur les entreprises et les droits de l'Homme: «Protéger, Respecter et Réparer» sont des mesures concrètes prises. Les Principes ont été largement approuvés, signe d'un engagement politique fort. Cependant, des efforts ciblés sont encore indispensables pour les diffuser à toutes les parties prenantes dans le monde entier avec succès. De plus, l'expérience montre que des mesures supplémentaires sont nécessaires dans la construction d'un système plus fort entre les entreprises et les droits de l'Homme y compris l'élaboration de plans d'action nationaux sur les entreprises et les droits de l'Homme et des voies de recours efficaces face à des pratiques commerciales qui en violant les droits humains ont des conséquences négatives.

La crise financière a démontré la difficulté de s'appuyer sur les entreprises pour une auto-régulation volontaire. En particulier, les États pauvres et à faible gouvernance subissent les conséquences d'une asymétrie dans le système international où les droits des entreprises sont soutenus par des lois dures et des mises en application solides, tandis que leurs obligations ne sont soutenues que par des règles non-contraignantes comme des lignes directrices volontaires. Ensuite, "il y a de nombreuses personnes, en particulier les immigrés, qui, contraints de travailler "sous la table", n'ont pas les garanties juridiques et économiques les plus élémentaires¹.

"Une autre préoccupation concerne la capacité des sociétés internationales à échapper partiellement à la territorialité et à se bâtir pour elles-mêmes une « existence entre-deux » qui leur permet d'éviter la législation nationale. Leur mobilité en termes de leur pays d'incorporation, de gestion, de production et des flux financiers, leur permet de naviguer entre les législations nationales, de profiter de l'arbitrage réglementaire et de choisir les juridictions qui peuvent offrir le meilleur rendement en termes de profit. Mais le profit ne peut pas être le seul but rationnel de l'activité de l'entreprise, comme le Pape François et d'autres chefs religieux nous le rappellent. Lorsque les droits humains sont négligés, une exclusion systématique des personnes vulnérables se fait jour.

Le pape souligne qu'un nouveau développement est en train de se produire: "Il ne s'agit plus seulement du phénomène de l'exploitation et de l'oppression, mais de quelque chose de nouveau. Avec l'exclusion est touchée, dans sa racine même, l'appartenance à la société dans laquelle on vit- on ne se situe plus alors Dans les bas-fonds, ni dans la périphérie, ou sans pouvoir, mais on est en dehors. Les exclus ne sont pas des "exploités" mais les déchets, des restes »². Pour faire face à ce contexte, un instrument contraignant permettrait de réhausser les normes éthiques, de changer la façon dont les sociétés internationales comprennent leurs rôles et leurs activités, et aiderait à clarifier les obligations extraterritoriales des Etats en ce qui concerne les actions de leurs entreprises dans d'autres pays.

¹ Pape François, Allocution aux participants du Congrès Mondial des Comptables. Rome, 14 Novembre 2014.

² Pape François, Evangelii Gaudium, n. 53.

À cet égard, il a été proposé que la synergie entre les sociétés du secteur public et privé pourrait constituer une autre forme émergente d'entreprise économique qui ait le souci du bien commun sans renoncer au profit³.

Mr le Président,

2- Des progrès significatifs ont été réalisés dans différents domaines de la vie qui ont amélioré le bien-être des gens: les soins de santé, l'éducation, les communications. Les activités des entreprises modernes ont joué un rôle fondamental dans la réalisation de ces changements en stimulant et en développant les immenses ressources de l'intelligence humaine. Mais, nous sommes toujours confrontés à des problèmes comme la dégradation de l'environnement, les conflits violents, les déplacements forcés, la fluctuation rapide des prix des matières premières et des produits agricoles, les ressources gaspillées, les catastrophes naturelles dues au changement climatique, et les crises politiques et économiques cycliques. La perte des avantages comme l'assurance et les pensions typiquement associées à l'emploi dans le monde développé a encore amplifié l'incertitude et la précarité qui touchent maintenant la classe moyenne. Dans notre monde interconnecté à l'échelle mondiale, les gens vivant dans la pauvreté sont très conscients, exposés aux mass-medias, que leur bien-être est souvent déterminé par les décisions prises par les dirigeants et les décideurs qu'ils ont peu de possibilité d'influencer.

Une idéologie individualiste, est à l'origine de cette situation, celle décrite par le Pape François comme «une économie de l'exclusion et des inégalités» (EG,53). Elle se base sur la «présomption» que les êtres humains sont naturellement centrés sur eux-mêmes et sur la capacité automatique d'un marché libre, non-entravé par les règlements, pour plus d'efficacité et une croissance globale.

³ Pape Benoît XVI, « Caritas in Veritate » n°46 « Considérant les thématiques relatives au *rapport entre entreprise et éthique*, ainsi que l'évolution que le système de production connaît actuellement, il semble que la distinction faite jusqu'ici entre entreprises à but lucratif (*profit*) et organisations à but non lucratif (*non profit*) ne soit plus en mesure de rendre pleinement compte de la réalité, ni d'orienter efficacement l'avenir. Au cours de ces dernières décennies, une ample sphère intermédiaire entre ces deux types d'entreprises a surgi... Il ne s'agit pas seulement d'un « troisième secteur », mais d'une nouvelle réalité vaste et complexe, qui touche le privé et le public et qui n'exclut pas le profit mais le considère comme un instrument pour réaliser des objectifs humains et sociaux. Le fait que ces entreprises distribuent ou non leurs bénéfices ou bien qu'elles prennent l'une ou l'autre des formes prévues par les normes juridiques devient secondaire par rapport à leur orientation à concevoir le profit comme un moyen pour parvenir à des objectifs d'humanisation du marché et de la société... Sans rien ôter à l'importance et à l'utilité économique et sociale des formes traditionnelles d'entreprise, elles font évoluer le système vers une plus claire et complète acceptation de leurs devoirs, de la part des agents économiques.

Cette idéologie décrit l'avenir non pas en termes d'incertitude, mais en termes de risques basés sur la probabilité. Les conséquences de toute action peuvent être évaluées de façon rationnelle et la ligne inférieure est déterminée par la maximisation du profit.

Sans aucun doute, les entreprises sont cruciales pour les questions de durabilité non seulement parce qu'elles sont des piliers fondamentaux du secteur privé, mais aussi parce qu'elles peuvent satisfaire de nombreux besoins humains à travers la fourniture de biens et de services. Elles ont une responsabilité sociale où, à travers le «permis social d'exploitation» qui leur est accordé par leurs gouvernements, elles doivent travailler non seulement pour leur profit légitime, mais aussi pour le bien commun tout en respectant les normes des droits humains.

3- En fait, un sens renouvelé, profond et élargi de la responsabilité est nécessaire. L'engagement total de tous les acteurs concernés, en particulier les entreprises, est essentiel: «étant donné que les grandes entreprises multinationales sont devenues des acteurs économiques et politiques importants qui influencent les relations internationales et le développement économique et social, elles jouent un rôle très important en relevant les défis sociétaux mondiaux. Par conséquent, une meilleure compréhension est nécessaire sur la façon dont les entreprises multinationales s'intègrent à l'intérieur de l'environnement traditionnel international et local pour créer une valeur partagée»⁴

Tout d'abord, nous devons prendre en compte, comme le Pape François le stipule clairement que: "La vocation d'entrepreneur est un noble travail, il doit se laisser toujours interroger par un sens plus large de la vie."⁵ La communauté internationale des entreprises peut compter sur de nombreux hommes et femmes d'une grande honnêteté et intégrité personnelles, dont le travail est inspiré et guidé par de grands idéaux d'équité, de générosité et du souci du développement authentique de la famille humaine.

⁴http://www.ohchr.org/Documents/Issues/Business/ForumSession2/Events/2Dec.XI.2-BocconiUniversity_researchproposal.pdf

⁵ Pape François, *Evangelii Gaudium*, 203

Le Pape François continue: « L'Économie et les finances sont des dimensions de l'activité humaine et peuvent être des occasions de rencontre, de dialogue, de coopération, de droits reconnus et de services rendus, de la dignité affirmée dans le travail. Mais pour que cela se produise, il est nécessaire de toujours placer l'homme avec sa dignité au centre, en agissant contre la tendance qui tend à tout homologuer et à placer l'argent au sommet. Quand l'argent devient la fin et le motif de chaque activité et de chaque projet, alors la perspective utilitariste et la logique brutale - qui ne respectent pas les gens - l'emportent, ce qui entraîne l'effondrement généralisé des valeurs de solidarité et de respect de l'être humain. Ceux qui travaillent dans divers domaines de l'économie et de la finance sont appelés à faire des choix qui favorisent le bien-être social et économique de l'ensemble de l'humanité, offrant à chacun la possibilité de poursuivre son propre développement »⁶

Le Saint-Siège est convaincu qu'une nouvelle mentalité politique et des entreprises peut prendre forme, capable de guider toute l'activité économique et financière dans l'horizon d'une approche éthique qui n'exclut pas, mais transcende le profit. Le pape met en garde: «il ne suffit pas de donner des réponses pratiques à des questions économiques et matérielles. Il est nécessaire de générer et de cultiver l'éthique de l'économie, des finances et de l'emploi; il est nécessaire de maintenir la valeur de la solidarité - ce mot qui risque aujourd'hui d'être retiré du dictionnaire - la solidarité comme une approche morale, une expression de l'attention aux autres dans tous leurs besoins légitimes »⁷

On nous demande, avant tout, de construire un véritable avenir pour les générations à venir. "Si nous voulons offrir aux générations futures un meilleur héritage environnemental, économique, culturel et social dont nous avons hérité», dit le Pape François, "nous sommes appelés à assumer la responsabilité de travailler pour la mondialisation de la solidarité. La solidarité est une demande qui découle du même réseau d'interconnexions qui se développe avec la mondialisation "8

⁶ Pape François, Allocution aux participants du Congrès Mondial des Comptables. Rome, 14 Novembre 2014.

⁷ Ibid.

⁸ Ibid

En conclusion, l'interface des droits de l'homme et de l'économie, le monde des entreprises en particulier, deviendront plus productifs s'ils avancent sur une double voie. Tout d'abord, la situation actuelle de l'inégalité et de l'exclusion qui touche trop de gens, doit être abordée avec urgence et efficacité. Ensuite, une société pacifique et créative est possible lorsque l'économie est placée dans un contexte où les personnes humaines sont au centre, libres de contribuer avec leurs talents et dont leur dignité est correctement reconnue.